



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 02 juillet 2024

Nombre de membres en exercice: 15
Nombre de membres présents: 11
Nombre de suffrages exprimés : 11

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'ANSE, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Mairie d'ANSE, le 2 juillet 2024 à 18 heures 30, Salle Jean-Pierre PINAULT, sous la présidence de Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président.

Etaient présents:

Max DURMARQUE, Claire ROSIER, Luc FERJULE, Emmanuelle SCHARFF, Roselyne MAHRI AGOURAMME, Linda BEGGUI membres élus
Martine DORÉ, Philippe GERARDIN, Pierre HART, Denise LUCET, Nadine MILLET membres nommés

Excusés : Daniel POMERET, Céline BABUS,

Procuration :

Absent : Audrey ACOSTA, Sophie DECHANET

Madame Emmanuelle SCHARFF est désignée secrétaire de séance.



Décision modificative n°1

Monsieur Max DURMARQUE, Vice-Président,

Il sera proposé une décision modificative, pour prendre en compte les conséquences de l'affectation définitive du résultat par la rectification des reports antérieurs.



| Budget communal | Dépenses | | Recettes | |
|---------------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | |
| Chapitre 001 | 480,60 € | | | |
| Chapitre 001 | | | | 480,60 € |
| Chapitre 27 compte 2748 | | 480,60 € | | |
| Chapitre 27 compte 2748 | | | 480,60 € | |

- Ouï l'exposé
- Après en avoir délibéré

- LE CCAS

- A l'unanimité des membres présents

1°) APPROUVE la décision modificative n°1 afin prendre en compte les conséquences de l'affectation définitive du résultat par la rectification des reports antérieurs.

2°) DIT que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2024

3°) CHARGE Monsieur le Président de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE CE JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

- Copie certifiée conforme à l'original
- Rendue exécutoire le:
- Par transmission en Sous-Préfecture

La Secrétaire,
Emmanuelle SCHARFE

Le Vice-Président,
Max DURMARQUE

